GUIDE DES CARRIÈRES
2019-2020

LIVRE 3
LES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET LES ORDRES PROFESSIONNELS

FACULTÉ DE DROIT
SECTION DE DROIT CIVIL

uOttawa

AEEDCO

droitcivil.uottawa.ca | aeedco.ca

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 4

LES ÉTUDES SUPÉRIEURES 5

- Le programme national à l'Université d'Ottawa (Juris Doctor) 6
- Le programme national dans les autres universités 8
- La maîtrise en droit notariale 9

LE BARREAU 10

- Formation de l'École du Barreau du Québec 10
- Autres associations pour les avocats 12

DEVENIR MÉDIATEUR OU ARBITRE 16

CONCLUSION 17

Guide des carrières 2019-2020

Le Guide des carrières est une publication de l'Association des étudiantes et étudiants en droit civil de l'Outaouais (AEEDCO) et du Centre de développement professionnel (CDP) de la Faculté de droit, Section de droit civil de l'Université d'Ottawa.

Association des étudiantes et étudiants en droit civil de l'Outaouais
Université d'Ottawa, Faculté de droit, Section de droit civil
600, avenue King-Edward, pièces 116 et 120, Ottawa (Ontario) K1N 6N5
aeedco@uottawa.ca | aeedco.ca

Centre de développement professionnel
Université d'Ottawa, Faculté de droit, Section de droit civil
57, rue Louis-Pasteur (pavillon Fauteux), pièces 217 et 218
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
613 562-5800, postes 3015 et 3251
cdp@uottawa.ca | droitcivil.uottawa.ca/cdp

Responsables de cette édition :
Renata Uresti Gonzalez,
gestionnaire, Centre de développement professionnel
Molie DeBlois Drouin,
assistante, Centre de développement professionnel,
présidente, AEEDCO
Mélanie Vermette,
vice-présidente aux Affaires académiques, AEEDCO

Nous souhaitons remercier les étudiants suivants – anciens et actuels – de leur contribution depuis la première édition du guide en 2005 :
Molie DeBlois Drouin, Laurence Boucher, Claudia Duong, Chloé Boisvenue, Ana-Maria Nicolau, Jennifer Lévesque Girard, Danny Parisé, Kim Shunghyo, Émile Janda, Stéphanie Desjardins, Alina Sklar, Jean-François Landry, Stéphanie Chaloult, Lambert V. Lorrain, Diane Lafleur, Sophie Ouellette, Marie-Pier Parent, Jean-François Cham, Claudia-Éveline Sandescu, Gabriel Bibeau-Picard, Kim Jessome, Émilie de Bellefeuille, Jason Lewis, Fritz-Gérald Morisseau, Marie-Ève Desjardins et Thierry Gendron-Dugré.

Nous remercions également les anciens directeurs du Centre de développement professionnel qui ont supervisé le travail des étudiants : Me Caroline Beaudry, Me Sochetra Nget, Me Moira Létourneau et M. Sylvain Briand.

Finalement, un sincère remerciement à Bianca Rahhal, Marianne Paquet, Pierre Thibault, Line Bissonnette et Chelsea Paradis pour la correction des épreuves de l'année en cours et des années précédentes.

Conception et production graphique :
Martine Mongrain, directrice artistique, cgm²
819 712-1515 | mmongrain@cgm2.ca | www.cgm2.ca

INTRODUCTION

En finissant votre licence, vous serez confronté à une question : Et que faire maintenant ?

Après vos années au pavillon Fauteux, vous devrez décider des prochaines étapes de votre vie, de votre carrière. C'est une grande décision et il vous faut les outils nécessaires pour vous aider dans ce dilemme. Dans cette section du Guide, vous verrez les avenues que pouvez emprunter après la licence. Que vous vouliez continuer votre parcours académique ou que vous vouliez vous diriger vers le marché du travail, nous avons essayé de regrouper des informations qui pourraient s'avérer très pertinentes pour vous. Lisez attentivement cette section puisque vous y trouverez peut-être une opportunité ou un chemin que vous n'aviez pas envisagé et tout d'un coup, celui-ci vous semble très alléchant !

Votre parcours ne fait que commencer, le temps passe vite certes, mais il n'y a pas d'âge limite pour terminer ses études, être engagé dans une firme ou simplement trouver ce qui vous rend heureux jour après jour. Si vous voulez profiter de quelques mois de voyages et d'expériences nouvelles suite à vos trois ans ici; ALLEZ-Y ! Sautez sur les opportunités qui s'offrent à vous. La vie est remplie de surprises et de belles rencontres. Nous sommes persuadés que si vous avez réussi à terminer votre licence, vous empruntez les bons chemins pour vous mener à vos rêves et objectifs. Sur ces mots d'encouragement et de détermination, ouvrez votre esprit et lisez ! N'hésitez surtout pas à aller au-delà en communiquant avec les responsables des divers programmes qui peuvent vous intéresser.

Si vous désirez acquérir une expertise dans un domaine particulier du droit, tel que le droit humanitaire, le droit de l'environnement ou le droit des technologies, par exemple, les études supérieures sont votre meilleure option. En plus d'enrichir vos connaissances, elles vous permettront de vous donner une plus-value sur le marché du travail et donc augmenter votre employabilité.

Le Bureau des études supérieures en droit à l'Université d'Ottawa offre des programmes de 2e et de 3e cycles. En tant qu'initiative conjointe des sections de Common law et de Droit civil de la Faculté de droit, ces programmes vous permettent de faire des études au niveau de la maîtrise et du doctorat en français ou en anglais ou en combinant les deux. Conçu à partir des forces et des attributs uniques de chaque Section, vous pouvez bénéficier d'un vaste choix de cours et de possibilités enrichissantes.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site des études supérieures de la Faculté de droit sur le site de la Section de droit civil, sous la rubrique intitulée « Études supérieures ». https://llmphd.uottawa.ca/fr

La vice doyenne aux études supérieures en droit uOttawa, Sochetra Nget, sera présente lors de l'activité LL.L +1 pour vous présenter les programmes de maitrise et les avantages de continuer à étudier à uOttawa.

Ana-Maria Nicolau

LL.L. 2017, LL.M. 2019

Chers étudiants et étudiantes,

Il n'y a pas si longtemps, j'étais dans vos souliers alors que j'entamais ma Licence en droit à l'automne 2014. Ayant suivi un parcours axé sur les sciences de la santé jusqu'à ce moment, c'était avec fébrilité, mais également un soupçon de crainte que je me lançais dans ce qui allaient être les trois plus belles années de ma vie. Les amitiés que j'ai forgées, la qualité de l'enseignement et l'ambiance de Fauteux ne sont que quelques éléments qui m'ont permis d'apprécier et d'enrichir mon parcours universitaire. Durant mes études, j'ai développé un intérêt pour le domaine des affaires, ce qui m'a poussée à participer à la Course aux stages et m'a permis de décrocher un stage auprès du cabinet Dentons à Montréal. Grâce aux précieux conseils et au soutien de certains enseignants qui m'ont servi de mentors, j'ai choisi de poursuivre une maîtrise (LL M) avec spécialisation en droit commercial à l'Université de Cambridge, en Angleterre.

Cette décision était fondée, d'une part, sur ma curiosité de découvrir un nouveau système juridique, et, d'autre part, sur mon désir de peaufiner la qualité de mon anglais écrit et d'aiguiser mon esprit critique. Contrairement aux études de premier cycle qui ont pour but de développer nos réflexes juridiques ainsi que nos connaissances des principaux champs de pratique, les études supérieures visent à nous faire questionner l'état du droit actuel et à explorer des alternatives visant à résoudre les divers enjeux auxquels nous faisons face. Si la poursuite d'études supérieures en droit vous intéresse, je vous encourage fortement à analyser les différents programmes offerts, tant par les universités canadiennes qu'internationales, afin de trouver celui qui correspond le mieux à vos intérêts. Effectivement, les cours offerts, l'approche de l'enseignement ainsi que la méthode d'évaluation (par examens ou par thèse) varient d'une institution à l'autre.

Graduant cette année, je le recommande grandement à tous ceux et celles qui sont de nature curieuse et qui souhaitent étudier le droit d'une perspective différente. Il s'agit d'une expérience extrêmement enrichissante, non seulement en raison des connaissances que vous acquériez, mais également grâce aux enseignants que vous côtoyiez et aux autres rencontres que vous ferez. La patience, la persévérance, l'assiduité et l'organisation sont des atouts qui vous permettront de réussir avec brio vos études supérieures en droit. Il s'agit sans aucun doute d'un défi, mais vous en ressortirez grandis et vos horizons, élargis!

LE PROGRAMME NATIONAL À L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA (JURIS DOCTOR)

Le Programme national de la Section de Common law de l'Université d'Ottawa a pour objectif d'immerger les diplômés des facultés de droit civil canadiennes dans la tradition de Common law. Il consiste en un programme rigoureux de huit mois et mène à l'obtention du même diplôme de JD que celui qu'obtiennent tous les étudiantes et étudiants de common law.

Le Programme national de l'Université d'Ottawa diffère des autres programmes de formation juridique en Common law offerts aux diplômés de droit civil de plusieurs façons. Créé en 1972, le Programme national est l'un des programmes bijuridiques et bilingues les plus anciens et des mieux cotés au Canada. Tous les cours du Programme national sont enseignés par des professeurs aguerris dont la plupart enseignent également au programme de Common law de trois ans. La Section de Common law de l'Université d'Ottawa est l'une des facultés de droit les plus importantes du Canada : son choix de cours optionnels est l'un des plus riches qui soient au pays. Le Programme national est un programme bilingue pendant lequel les étudiants sont tenus de suivre des cours obligatoires dans la langue choisie par la faculté chaque année. En revanche, les cours optionnels peuvent être suivis en français ou en anglais.

De plus, la Section de Common law est dotée du Centre des carrières et du développement professionnel dont le personnel dévoué et expérimenté aide les étudiants à trouver des stages en droit en Ontario et ailleurs au Canada. Finalement, alors que les autres facultés de Common law se contentent généralement de placer leurs étudiants en droit civil dans leurs classes de première année régulière de JD, le Programme national de l'Université d'Ottawa est un programme autonome, à part entière, qui offre une formation juridique stimulante et sur mesure.

Les diplômés du Programme national ont réussi à obtenir un stage et des emplois auprès du gouvernement du Canada, de tribunaux fédéraux et provinciaux et de cabinets juridiques de pratique privée à Ottawa, à Toronto et ailleurs.

Qui devrait faire demande au Programme national?

Les diplômés en droit civil de facultés canadiennes qui ont un dossier solide, fondé sur leurs notes, leur expérience, leur implication communautaire et des lettres de recommandation. De plus, il faut avoir un intérêt marqué à travailler en Common law ou dans les deux grandes juridictions du pays et donc ce parcours n'est pas un cheminement obligatoire. Il importe de noter que d'avoir une licence en droit et un diplôme en Common law est un atout, mais que cela dépend du parcours que vous voulez poursuivre.

La période pour présenter une demande au Programme national est entre décembre et mai de chaque année.

Quiconque étudie actuellement à l'Université d'Ottawa ou a fait ses études de LL.L. à l'Université d'Ottawa peut remplir le formulaire de demande d'admission sous l'entreprise de uoZone.

Le dossier de candidature d'une personne diplômée de l'Université d'Ottawa doit comprendre : la déclaration personnelle ; le curriculum vitae à jour; le formulaire de demande en ligne. Vous pouvez soumettre vos documents au Centre étudiant de Common law, FTX 237, ou par courriel à comlaw@uottawa.ca.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements au sujet des admissions, veuillez consulter le www.commonlaw.uottawa.ca/fr/etudiants/programmes/jd-programme-national ou envoyer un courriel à comlaw@uOttawa.ca.

Pour toute autre question, communiquez avec le directeur du programme, le professeur Anthony Daimsis à Anthony.Daimsis@uOttawa.ca

TÉMOIGNAGE PROGRAMME NATIONAL

Frédérique Lacroix-Dion

DIPLÔMÉE LL.L. ET J.D., 2018,
UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Bonjour à tous,

Il me semble que hier seulement, je feuilletais le Guide des carrières pour ouvrir mes horizons face à des domaines de droit et des choix de carrière. C'est cette curiosité et ce désir d'apprendre qui m'ont probablement poussée à compléter mon ***Juris Doctor*** (J.D.) au programme national. Anciennement graduée de la Faculté de droit civil (2018) de l'Université d'Ottawa et récemment graduée de la Faculté de Common law (2019), laissez-moi me présenter avant de vous témoigner mon expérience au programme national.

Mon parcours en droit civil (2015-2018) a été marqué de plusieurs défis mais également de plusieurs réussites. En effet, j'ai eu la chance de me joindre aux GeeGees et de représenter l'Université d'Ottawa en nage synchronisée en 2016, 2017 et 2018. J'ai participé au Club de Simulation de procès en plus d'avoir été vice-présidente de l'Association du Droit du Divertissement et du Sport de l'Université d'Ottawa (ADDSUO). Jongler entre l'étude, le sport et les activités parascolaires n'a pas été évident, mais tous ces efforts m'ont valu le maillet sportif lors du Gala Grand Maillet en 2017 et m'ont aussi appris rigueur, discipline et persévérance.

Me sentant d'attaque pour un nouveau défi, j'ai ainsi plongé dans le programme national afin d'obtenir mon grade de J.D. Je ne vous cacherai pas que compléter ce programme en un an m'a donné du fil à retordre. En l'espace de deux sessions, vous couvrez l'essentiel de la Common law en plus d'avoir l'opportunité de prendre quelques cours à option parmi l'inventaire illimité des cours de cette faculté. Vous lirez des jugements qui remontent aussi loin qu'aux années 1800 et qui proviennent de la Chambre des Lords au Royaume-Uni, fondant la base de ce système anglo-saxon. Ces lectures ardues représentent un mal nécessaire puisque vous serez non seulement experts en droit civil, mais également experts en Common law, en plus d'être bilingue et d'avoir obtenu votre J.D. de l'Université d'Ottawa où des professeurs passionnés, qui plaident devant la Cour Suprême et qui ont votre réussite à coeur vous enseigneront. Graduer du programme national de l'Université d'Ottawa propulsera assurément votre carrière.

De mon côté, ce parcours m'a mené au Barreau de l'Ontario, m'a permis de compléter un stage de trois mois aux Nations-Unies, d'obtenir un emploi au gouvernement du Canada en plus d'obtenir un stage d'une durée de six mois à la Cour pénale internationale, aux Pays-Bas. N'ayez pas peur de saisir les opportunités qui s'offrent à vous à l'Université d'Ottawa, d'ouvrir vos horizons, d'aller à des conférences, de discuter avec vos professeurs, de vous inscrire à des enseignements cliniques et d'appliquer pour des stages, même ceux que vous pensez hors d'atteinte.

Au plaisir de répondre à vos questions sur le programme national,

Frédérique Lacroix-Dion

flacr084@uottawa.ca

LE PROGRAMME NATIONAL DANS LES AUTRES UNIVERSITÉS

Plusieurs universités canadiennes offrent le programme national ou l'équivalent, afin de vous donner accès à tous les barreaux canadiens ou même ceux des États-Unis. Voici une liste non exhaustive de ces universités:

» **Université de Sherbrooke** - Diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en Common law et droit transnational - programme de JD en deux étés consécutifs https://www.usherbrooke.ca/droit/programmes/deuxieme-cycle-a-visee-professionnelle/common-law-et-droit-transnational/diplome-juris-doctor/

» **Université de Montréal** - Juris Doctor nord-américain https://admission.umontreal.ca/programmes/juris-doctor-common-law-nord-americaine/presentation/

» **University of Victoria** - programme national d'une durée de trois semestres https://www.uvic.ca/law/admissions/upperyearstudents/jdbclapplicants/index.php

» **University of Toronto** - programme national (par équivalence CNE), durée de trois ou quatre semestres https://www.law.utoronto.ca/admissions/national-committee-accreditation-options

» **Université de Moncton**- Juris Doctor pour titulaire de la licence en droit (en francais) https://www.umoncton.ca/umcm-droit/files/umcm-droit/wf/brochure_1.pdf

» **Queens University**, l'admission est priorisée pour les étudiants en droit civil de l'Université de Sherbrooke, par contre, si le 1er Mai, il reste encore des places, les étudiants des autres facultés de droit civil peuvent faire une demande d'admission. https://law.queensu.ca/jd-studies/academic-programs/combined-jd/civil-law-common-law

TÉMOIGNAGE

Kim Shunghyo

LL.L 2016, J.D. 2017, UNIVERSTIÉ D'OTTAWA

MSC IN LAW AND FINANCE, 2018, OXFORD UNIVERSITY

Durant mes études, j'ai eu l'occasion de travailler au sein de la Direction générale du droit commercial international. Durant cette expérience, j'ai constaté l'importance de maîtriser les connaissances en droit civil ainsi qu'en Common law, surtout si l'on souhaite pratiquer le droit à l'échelle nationale et internationale. En plus d'approfondir cette double compétence juridique, j'ai décidé de poursuivre des études supérieures à l'Université d'Oxford afin d'acquérir une connaissance plus complète de la régulation et du monde des affaires. En effet, le Master in Law and Finance a été fondé après la grande crise financière de 2007 pour répondre au besoin de sensibiliser les juristes à une meilleure compréhension de l'interaction entre la finance et le droit, afin qu'ils soient mieux en mesure de réguler la sphère financière innervant notre économie.

À mon sens, la curiosité intellectuelle, la persévérance et l'ouverture d'esprit sont des qualités essentielles pour aborder au mieux ce défi. En effet, le Master m'a donné la possibilité de découvrir des nouvelles disciplines qui m'étaient jusqu'alors totalement inconnues, telle que l'économie et la finance. Ces nouvelles perspectives étaient d'autant plus passionnantes que notre programme étant composé de 31 nationalités, j'ai eu l'opportunité de nouer des relations tant d'amitié que de travail en apprenant à apprécier les similitudes et les différences de chacun.

Dans la continuité des qualités essentielles mentionnées précédemment, je me suis aussi rendue compte qu'une grande partie des choses que j'ai apprises à l'occasion de mes études ces dernières années, et plus particulièrement cette année à Oxford, l'a été en dehors des cours et du strict cadre de mon cursus universitaire. Que ce soit en matière de sport, d'art oratoire, de blockchain, ou d'entrepreneuriat social, j'ai eu la chance d'échanger avec autant d'invités de renommée passionnés par leur sujet à l'occasion d'une multitude d'événements organisés tout au long de l'année au sein de l'écosystème universitaire. Les moments les plus mémorables de mon année à Oxford ne sont pas uniquement des longues soirées passées dans les nombreuses bibliothèques qui parsèment la ville, mais incluent également les pauses d'études avec des amis provenant non moins de 38 collèges composant l'Université, durant lesquelles nous avons pu apprécier la magnifique architecture des différents collèges, ou bien passer du temps à débattre sur l'influence de l'économie politique et de la régulation financière sur notre société.

Plus d'informations concernant les programmes d'études supérieurs à L'Université d'Oxford sont disponibles à http://www.ox.ac.uk/admissions/graduate, mais n'hésitez pas à m'envoyer un courriel à kkim016@uottawa.ca si vous avez des questions particulières concernant le programme de Master in Law and Finance.

LA MAÎTRISE EN DROIT NOTARIALE

Comment devenir notaire?

1. OBTENTION D'UNE LICENCE OU D'UN BACCALAURÉAT EN DROIT

Pour accéder à la profession, les candidats doivent d'abord suivre la formation de trois ans menant à l'obtention d'une licence ou d'un baccalauréat en droit (trois ans d'études) décerné par l'une des universités suivantes : l'Université d'Ottawa (LL.L); l'Université de Montréal; l'Université de Sherbrooke; l'Université du Québec à Montréal; l'Université Laval et l'Université McGill.

2. OBTENTION D'UNE MAÎTRISE EN DROIT NOTARIAL

Le diplôme en droit notarial comprend notamment 56 semaines des cours de droit notarial, des activités pédagogiques et un stage d'une durée de 16 semaines. Les futurs notaires doivent ensuite obtenir une formation de 2e cycle, soit une maîtrise en droit notarial offerte à:

» l'Université d'Ottawa*
» l'Université Laval,
» l'Université de Sherbrooke,
» l'Université de Montréal;

*À l'Université d'Ottawa, les inscriptions à la maîtrise en droit notarial ont lieu en mars de la troisième année d'études. Il faut fournir un CV, une lettre de présentation, un relevé de notes et deux lettres de recommandation et avoir une moyenne de 6 (B) afin d'être considéré pour la maîtrise en droit notarial.

La séance annuelle d'information de la maîtrise en droit notarial aura lieu le mercredi 20 novembre, de 11h30 à 12h30 à la salle FTX 316. Vous aurez l'occasion d'apprendre plus sur le programme, le procès d'admission et vous aurez la chance de parler avec un(e) étudiant(e) inscrit au programme pour lui poser vos questions. Inscriptions sur : https://cdpdroitciviluottawa.setmore.com.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec la **Coordonnatrice de la maîtrise en droit notarial à l'Université d'Ottawa** :
Me Natacha Bouffard
613 562-5800, poste 3230
Natacha.bouffard@uottawa.ca
57, Louis-Pasteur, bureau 414C

3. STAGE D'UNE DURÉE DE 16 SEMAINES

C'est à l'étudiant de prendre les dispositions nécessaires pour obtenir un stage. Le stage vise entre autres l'acquisition des habiletés requises pour exercer la profession de notaire. Il est effectué sous la surveillance d'un maître de stage qui assure quotidiennement l'encadrement du stagiaire en milieu de travail.

4. PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE (TROIS SEMAINES)

Par la suite, le détenteur de ces deux diplômes universitaires doit effectuer un programme de formation professionnelle d'une durée de trois semaines, à la fin duquel il y a un examen et la réalisation d'un cas pratique. Une période d'un mois est allouée. Ce programme de formation préparatoire au notariat inclut la résolution d'un cas pratique et une évaluation générale, favorisant ainsi la diversification, la spécialisation et l'intégration des étudiants dans la pratique moderne du notariat.

Pour réitérer, la formation de 2e cycle pour les futurs notaires consiste en trois sessions universitaires, suivies par une période optionnelle de formation professionnelle pendant les mois de juillet et août. Ensuite, les étudiants commencent leur stage en septembre et obtiendront leur grade au mois de janvier. En février, le cas pratique aura lieu et une période d'un mois est allouée pour le compléter. Si le cas pratique est réussi, l'assermentation se tiendra au printemps suivant.

5. ASSERMENTATION ET INSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ORDRE

Finalement, pour exercer sa profession, le futur notaire devra être assermenté et inscrit au Tableau de l'Ordre de la Chambre des notaires. Il y a plus ou moins cent étudiantes et étudiants par année qui sont assermentés. En plus de l'inscription au Tableau de l'Ordre, il est nécessaire pour les notaires de maintenir leur formation à jour en suivant 30 heures de cours obligatoires sur une période de deux ans.

Depuis le printemps 2018, la Chambre des notaires a également ajouté un examen de français à quatre parties, évaluant les capacités écrites et orales du ou de la futur(e) notaire. Cet examen est en collaboration avec l'Office québécois de la langue française.

Suite à toutes ces études, examens et formalités, vous ferez officiellement partie de la Chambre des notaires du Québec!

La mission de la Chambre est d'assurer la protection du public en promouvant l'exercice préventif du droit, en soutenant une pratique notariale au service du public, innovante et en quête d'excellence et en favorisant l'accès à la justice pour tous.

FORMATION DE L'ÉCOLE DU BARREAU DU QUÉBEC

À la suite de l'obtention de la licence en droit, les étudiants doivent compléter la formation de l'École du Barreau du Québec d'une durée de quatre ou huit mois. Cette formation est suivie d'un stage obligatoire de six mois. Pour de plus amples informations, consultez : www.ecoledubarreau.qc.ca.

N'oubliez pas de participer également à la *Séance d'information sur l'École du Barreau*.

Voici les étapes à suivre pour la formation de l'école du Barreau du Québec :

1. TEST DIAGNOSTIQUE

Ce test obligatoire est offert une fois par année, au printemps, aux dates indiquées par l'École du Barreau. Pour y avoir accès, l'étudiant devra présenter sa demande d'admission en ligne à l'École du Barreau pendant l'hiver. Ce test sert à déterminer si l'étudiant(e) devrait suivre les cours préparatoires durant quatre mois, suivis par le programme de formation professionnelle d'une durée de quatre mois, ou seulement la formation professionnelle. À la suite de cette évaluation, le Barreau émettra une recommandation qui amènera l'étudiant à choisir entre les deux options décrites ci-dessous.

2. COURS PRÉPARATOIRES

Afin de préparer les étudiants au programme de formation professionnelle, l'École du Barreau offre des cours préparatoires. Ces cours visent à revoir les règles de droit, par le biais de rappels théoriques, et à appliquer ces règles de droit à diverses situations factuelles, par le biais d'exercices en classe. Depuis l'automne 2018, à l'exception de 4 cours en salle, tous les cours préparatoires sont offerts en ligne. Chaque cours en ligne permet d'accéder à des exercices et leur corrigé. Ils permettent également de soumettre des questions qui, si elles sont retenues, sont ajoutées à la Foire aux questions au bénéfice de tous les étudiants. Les cours préparatoires sont offerts à la session d'automne seulement et ne font l'objet d'aucune évaluation. Pour tout nouvel étudiant, les cours préparatoires sont optionnels. Néanmoins, l'étudiant qui doit reprendre sa formation à l'École du Barreau à la suite d'un échec doit obligatoirement s'inscrire aux cours préparatoires.

3. PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Le programme de formation professionnelle a une durée de 72 jours, offert à la fois à la session d'automne et à la session d'hiver. La structure du programme de formation de l'École du Barreau est différente de celle de l'université. D'abord, les cours sont d'une durée de trois à cinq jours selon le thème ou le domaine de droit. Ensuite, l'approche pédagogique est axée sur quatre compétences : adopter une conduite éthique et professionnelle, communiquer efficacement, établir un diagnostic et, finalement, choisir, élaborer et appliquer la solution. En plus de la formation professionnelle, un certain nombre de conférences thématiques et d'ateliers pratiques peuvent être obligatoires. En définitive, le programme de formation professionnelle inclut des évaluations notées qui sont obligatoires.

4. EXAMENS

Il existe deux modes d'évaluation à l'école du barreau; l'évaluation notée et l'évaluation finale. L'évaluation notée porte sur la compétence suivante : adopter une conduite professionnelle et éthique. Cette évaluation a lieu sept jours suivant les cours portant sur l'Éthique, la déontologie et la pratique professionnelle. Cette épreuve est obligatoire et constitue une condition d'admissibilité à l'évaluation finale qui se déroule au mois de décembre ou de mai. L'évaluation finale a lieu durant deux jours consécutifs et est d'une durée de quatre heures et 30 minutes par jour. Toute matière vue à la date de l'évaluation peut se retrouver dans l'examen final. L'étudiant qui obtient une note inférieure à 60 % a le droit à une évaluation de reprise, en février ou en juin.

5. STAGE PROFESSIONNEL OBLIGATOIRE

Une fois l'examen réussi, la dernière étape avant de pouvoir officiellement devenir avocat est l'accomplissement d'un stage professionnel de six mois à temps plein. L'étudiant est responsable de trouver son propre maître de stage et d'effectuer le stage dans les trois ans suivant la date de son admissibilité au Barreau. Toutefois, le candidat qui démontre au Comité qu'il n'a pu effectuer son stage dans le délai prescrit en raison d'une maladie, d'un accident, d'une grossesse, parce qu'il poursuivait des études supérieures en droit ou pour cause de force majeure, dispose d'un délai supplémentaire équivalent à la période pendant laquelle il a eu cet empêchement. La durée maximale est toutefois de deux ans. Les articles 21 à 31 du *Règlement québécois sur la formation professionnelle des avocats* énumèrent les conditions d'admissibilité, de déroulement et de complétion du stage. Nous traitons de stratégies pour la recherche et l'obtention d'un stage dans la section Stages et emplois du Guide.

6. L'INSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ORDRE

Une fois le stage complété et réussi, le candidat sera en route vers son assermentation. Chaque année, environ 800 candidats se présentent à cette cérémonie qui couronne tous les efforts consacrés. Cette dernière étape est gérée par le Barreau du Québec et non par l'École du Barreau. Une demande d'admission au tableau est requise.

Pour porter le titre d'avocat et être inscrit au Tableau de l'Ordre, vous devez d'abord acquitter votre inscription annuelle et vos cotisations. En plus, vous devrez suivre des activités de formation continue liées à l'exercice de la profession d'une durée d'au moins 30 heures par période de référence de deux ans : http://www.barreau.qc.ca/fr/avocats/formation-continue/.

TÉMOIGNAGE

Émilie Corbeil

DIPLÔMÉE DE LA LICENCE EN DROIT CIVIL (LL.L.) ET B. SC. SOC. SPÉCIALISÉE EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET MONDIALISATION, 2018

COMMENT METTRE K.O LE BARREAU ?

L'École du Barreau du Québec représente dans l'imaginaire étudiant l'équivalent du combat de David contre Goliath. Dès la première année, on se fait raconter des histoires s'apparentant à des légendes urbaines. Mon premier conseil serait de déconstruire l'idée que vous vous êtes faites durant votre Licence de l'École du Barreau du Québec. Il ne faut toutefois pas être désillusionné. La formation de l'École du Barreau du Québec est exigeante et demande résilience, mais n'est toutefois pas impossible.

L'ÉTAT D'ESPRIT GAGNANT

Pour ma part, j'ai abordé l'École du Barreau du Québec non pas comme un passage obligé, mais comme une voie me permettant de perfectionner mes connaissances. Afin de me garder motivée, je me disais que toutes les heures passées à étudier allaient me permettre d'être une meilleure avocate. Avant mes examens, j'adoptais un mental ressemblant un peu à celui d'un sportif avant une compétition. Je faisais de la visualisation afin de contrôler mon stress. Aussi, quant à la gestion du stress, je n'ai pas négligé de faire du sport pour aider ma santé physique et mentale. J'avais aussi un bon « support moral » au quotidien, soit mon chum, avec qui je pouvais évacuer mon « chialage ». Enfin, quant à la gestion du stress, je me suis tenue loin des collègues négatifs, trop stressés et dont l'attitude était incompatible à la mienne.

4 OU 8 MOIS ?

Pour ma part, j'ai choisi de faire l'École du Barreau du Québec en 8 mois pour plusieurs raisons. La principale raison est le fait que j'ai une méthode de travail qui me demande du temps. Je veux tout faire pour n'avoir aucun regret. Durant les 4 mois de cours préparatoires, je n'ai pas chômé. J'ai lu l'ensemble de la collection de droit en faisant des résumés des volumes me paraissant les plus importants. J'ai fait mes renvois pour l'ensemble de mes codes. J'ai également visionné les cours préparatoires et pris des notes sur ceux-ci.

Une deuxième raison justifie également mon choix de faire l'École du Barreau en 8 mois. Le fait d'avoir complété un double programme à l'université faisait en sorte que j'avais eu moins de choix de cours optionnels. Donc, je n'avais pas fait tous les cours profil barreau (par exemple : droit du travail, pénal II et preuve).

MA JOURNÉE NORMALE

Ma journée normale, durant les 4 mois de la formation professionnelle, ressemblait à ce qui suit. En après-midi, j'allais à mon cours et je posais, sans aucune réserve, toutes les questions que j'avais notées la veille. Après mon cours, j'allais à l'occasion m'entraîner et je revenais souper à mon appartement tout en écoutant une émission. En soirée, je lisais la matière du lendemain dans la collection de droit, je notais mes questions et je commençais mes annexes. Le lendemain avant-midi, je finalisais mes annexes. Pour ma part, je n'ai jamais pris de l'avance dans mes annexes. J'ai plutôt choisi d'approfondir la matière chaque jour.

CONSEIL D'AMI

FAITES-VOUS CONFIANCE ! Chacun a sa façon d'apprendre et ses méthodes de travail. Apprenez à prendre des conseils qui vous conviennent le mieux et à laisser les autres. BON SUCCÈS !

AUTRES ASSOCIATIONS POUR LES AVOCATS

Dès votre assermentation, vous serez automatiquement membre de l'association du jeune barreau de votre région. Alors, en tant qu'avocat de moins de dix ans de pratique inscrits au Barreau du Québec, vous aurez le droit d'appartenir à des associations telles que:

- **l'Association du Jeune Barreau de l'Outaouais,**
- **le Jeune Barreau de Montréal,**
- **le Jeune Barreau de Québec,**
- **le Jeune Barreau de Laval,**
- **l'Association des jeunes barreaux de Région (AJBR), etc.**

De plus, il est conseillé de vous impliquer auprès de d'autres associations professionnelles reconnues par le Barreau du Québec, selon votre domaine de pratique, telles que l'Association québécoise de droit constitutionnel, l'Association des familialistes de Québec et l'Association canadienne du droit des technologies de l'information, entre autres. Vous trouvez la liste des associations dans https://www.barreau.qc.ca/fr/ressources-avocats/associations-professionnelles/

Vous pourrez également joindre l'**Association du Barreau canadien** qui se consacre prioritairement à la défense et à la promotion des intérêts professionnels et commerciaux de tous les membres de la profession juridique. Elle possède des divisions dans chaque province et territoire ainsi qu'un bureau national a Ottawa. Pour plus d'informations, consultez le site : https://www.cba.org. L'Association du Barreau canadien – Division du Québec organise toujours des activités intéressantes à la Faculté. Nous vous encourageons fortement à y participer. Vous pouvez consulter leur page Facebook *Association du Barreau canadien – Division du Québec.*

L'ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE L'OUTAOUAIS (AJBO)

Le conseil d'administration de l'AJBO est composé de sept membres élus, et de la présidente sortante, lequel pour le terme 2019-2020 se compose des personnes suivantes :

- » Présidente : **Me Andréa Caron**
- » Vice-président : **Me Mathieu Cloutier**
- » Secrétaire : **Me Ariane Beaulieu**
- » Trésorière : **Me Vanessa Chénier**
- » Conseillère : **Me Émilie Bouchard**
- » Conseillère : **Me Dominique Gendron-Milot**
- » Conseillère : **Me Ann-Laure Brouillette**
- » Présidente sortante : **Me Amélie Samson**

L'Association du Jeune Barreau de l'Outaouais (AJBO) est un organisme à but non lucratif ayant pour mandat de promouvoir et de défendre les intérêts des avocats et avocates ayant moins de 10 ans de pratique et exerçant leur profession dans le district judiciaire de Gatineau. Tout avocat(e) satisfaisant ces critères est automatiquement membre de l'AJBO. Aucune autre démarche d'adhésion n'est nécessaire, ni cotisation supplémentaire. Dans le but d'accomplir son mandat, l'AJBO travaille à promouvoir la visibilité de ses membres en participant aux divers congrès et aux activités organisés par les différents regroupements d'avocat(e)s provinciaux et régionaux sur le territoire du Québec. De plus, l'Association vise, en organisant des activités sociales diverses, à offrir les meilleures opportunités possible à ses membres de discuter entre eux et de se créer un réseau professionnel. L'AJBO tente également d'offrir, chaque année, le plus grand nombre de formations, aux sujets variés, mais surtout, au prix le plus abordable possible. Enfin, l'AJBO s'assure d'être la voix des jeunes avocat(e)s du district soit entendue au Conseil du Barreau de l'Outaouais.

L'AJBO compte également divers comités auxquels peut se joindre tout membre intéressé à s'impliquer dans son Barreau régional.

Également, l'AJBO est membre de l'Association des Jeunes Barreaux de Régions (l'AJBR) qui représente l'ensemble des avocats de 10 ans et moins de pratique dans les 13 régions du Québec. L'AJBR voit également à représenter les intérêts de ses membres devant les diverses instances du Barreau du Québec. Pour sa part, l'AJBO voit à transmettre les préoccupations de ses membres et faire valoir les défis de la pratique professionnelle en Outaouais et s'assure que la voix des avocats est entendue dans les diverses instances du Barreau du Québec.

Pour plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre page Facebook (Association du jeune Barreau de l'Outaouais), vous pouvez également nous suivre sur Twitter ou à nous joindre par courriel : AJBOutaouais@gmail.com.

Law Society of Ontario | Barreau de l'Ontario

BARREAU DE L'ONTARIO

Afin de pratiquer dans la province de l'Ontario, vous devez, comme au Québec, réussir le processus de l'École du Barreau ontarien. Voici quelques informations utiles si vous désirez également détenir ce titre. Les informations suivantes proviennent du site web du Barreau de l'Ontario.

Pour être reçus au Barreau de l'Ontario, les candidats et les candidates doivent suivre le Processus d'accès à la profession en entier, et satisfaire à toutes les exigences que le Barreau a établies comme nécessaires à l'obtention de la qualité d'avocat ou d'avocate dans cette province.

Exigences pour l'inscription
Diplôme d'un programme de common law offert par une université canadienne approuvée par le Conseil. Une fois ce programme terminé, le candidat ou la candidate recevra un baccalauréat en droit (LL.B.) ou un diplôme de Juris Doctor (J.D.). Dans la plupart des facultés de droit agréées, la durée minimum du programme universitaire est de trois ans.

Les candidats au Processus d'accès à la profession n'ont plus besoin d'être citoyens canadiens ou résidents permanents canadiens pour être admis au Barreau.

Formation
Examens : Le Processus d'accès à la profession d'avocat exige la réussite de plusieurs composantes. Les candidats doivent réussir l'examen d'avocat plaidant et l'examen de procureur, préparés en autodidactes. Ces examens se font à livre ouvert et testent les connaissances du candidat en matière de loi et ses compétences requises pour l'entrée dans la pratique. Les candidats doivent aussi satisfaire à la composante de formation expérientielle du processus, décrite ici-bas.

Stages : Les candidats doivent effectuer soit le programme de stage, soit le Programme de pratique du droit pour satisfaire à l'exigence de formation expérientielle du processus d'accès à la profession d'avocat. Les candidats qui ont acquis de l'expérience juridique comme avocat dans un autre ressort de common law ont peut-être droit à une exemption de cette exigence. Les candidats qui ont une autre expérience juridique peuvent aussi être admissibles à un abrègement du programme de stage. Les exemptions et les abrègements sont considérés au cas par cas, en fonction de leur expérience préalable. Les critères pour les exemptions ou les abrègements et les formulaires de demande se trouvent à Procédures et politiques.

Pour de plus amples informations concernant l'admission au Barreau de l'Ontario, veuillez-vous rendre sur leur site web : https://lso.ca/devenir-titulaire-de-permis/processus-d-acces-a-la-profession-d-avocat

Barreau de l'Ontario
Osgoode Hall, 130, rue Queen Ouest
Toronto ON M5H 2N6
Téléphone : 416 947-3300
Sans frais : 1 800 668-7380

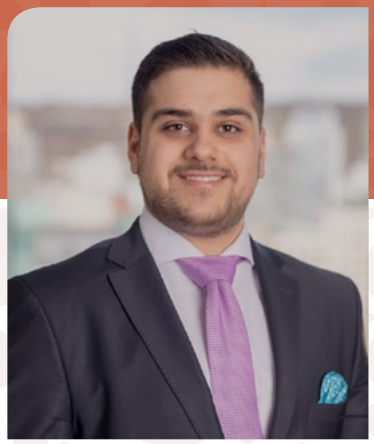

TÉMOIGNAGE

Manoug Alemian

DIPLÔMÉ DU PROGRAMME NATIONAL À L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA, 2017.

Le Barreau de l'Ontario a été un évènement inattendu dans ma carrière professionnelle. Je m'explique. Après avoir fini le programme national à l'Université d'Ottawa et avoir acquis mon J.D., j'ai décidé de faire le Barreau du Québec en quatre mois. Malheureusement, les résultats n'étaient pas ceux que je désirais. Dans la misère d'un échec, j'ai dû réfléchir à une façon efficace d'avancer. Peu après, j'ai eu l'idée d'optimiser le temps perdu en faisant le Barreau de l'Ontario. Je me suis informé auprès du Barreau de l'Ontario de la possibilité de compléter mon stage au Québec, dans un cabinet de droit civil québécois.

Dans l'affirmative, j'ai immédiatement informé le cabinet où je travaillais durant cette période de cette possibilité. Après avoir reçu leur consentement, j'ai décidé de m'inscrire aux examens du Barreau de l'Ontario en juin 2018. J'ai passé les deux examens de Barrister et Solicitor et j'ai commencé mon stage du Barreau de l'Ontario dans le cabinet Sternthal Katznelson Montigny à Montréal. Après un long stage, j'ai été assermenté au Barreau de l'Ontario en juin 2019 et je suis en attente pour écrire l'équivalence du Barreau du Québec.

Pour ceux qui sont intéressés d'entreprendre ce parcours, le travail est très simple. Étudie, étudie et… étudie. Il y a deux examens, soit le Barrister et le Solicitor. Chaque examen comporte 260 questions et est divisé en deux parties de 3,5 heures chacun. Pour bien préparer pour ces examens, le secret est le « time management ». Les matériels pour l'examen arriveront en fin avril. À ce moment, le temps coule contre l'étudiant. Vous allez avoir six semaines pour lire plus ou moins 2000 pages. Le contenu des livres est dense et difficile à comprendre parfois. Pour avoir le temps de lire le tout et de faire des examens pratiques, vous allez devoir lire environ 50 pages par jours, ce qui équivaut à plus de 10 heures de lecture par jours. Finalement, le jour de l'examen, le secret devient l'organisation et la gestion du stress. Comme on dit en anglais : « cooler heads prevail ». L'examen n'est pas facile, alors ne le sous-estimez pas. Étudiez et mettez le temps requis.

BARREAU DE NEW YORK

Le *New York State Board of Law Examiners* a été crée en 1894 et est située à Albany, dans l'État de New York, États-Unis. L'examen est administré deux fois par an, soit les derniers mercredi et jeudi du mois de février et du mois de juillet. En 2018, la Barreau de New York a examiné 15 000 candidatures.

Afin d'accéder aux examens du Barreau de New York, vous devez avoir complété une forme d'étude en droit. Les conditions plus détaillées sont disponibles sur leur site web. Veuillez-vous renseigner sur les équivalences de programme aux États-Unis. Vous serez peut-être obligé de compléter une formation supplémentaire dans une école de droit reconnue par l'association du Barreau américain. En plus de l'examen, certaines compétences et expériences professionnelles seront également demandées.

Vous pouvez rejoindre le *New York State Board of Law Examiners* pour plus d'informations. Veuillez noter qu'aucune adresse courriel n'est fourni pour les rejoindre concernant les admissions.

Office (518) 453-5990
Fax (518) 452-5729
TTY: Call 711 (nyrelay.com)
Phone Hours:
Monday - Friday 8:45am – 4:45pm
Eastern Time

TÉMOIGNAGE

Stéfanie Lacroix

DIPLÔMÉE DE LA LL.L, 2014, UNIVERSITÉ D'OTTAWA

J'ai commencé mon parcours en droit à la Faculté de droit civil en septembre 2011 et sept ans plus tard, j'ai été assermentée auprès du New York State Bar afin de pouvoir travailler en tant qu'avocate à New York. Comme vous vous en doutez sûrement, j'ai dû franchir plusieurs étapes avant de réaliser mon rêve de travailler et d'habiter à Manhattan et le tout a commencé lorsque j'étais étudiante à la Licence en droit civil. Lors de ces études, ma charge de cours optionnelle consistait surtout de cours de droit international tel que « le Droit des organisations internationales », « le Droit constitutionnel comparé » et « l'Arbitrage international ». Ces cours m'ont permis de développer une pensée critique et un cadre de référence afin d'analyser différents systèmes de droit, ce qui est fort utile en tant que préparation à l'étude d'un examen de barreau à l'extérieur du Québec.

Afin de pouvoir passer le barreau de New York, j'ai aussi obtenu un diplôme de Juris Doctor (J.D.) à l'Université Dalhousie. L'Université d'Ottawa offre aussi un programme d'un an pour obtenir son J.D. à la fin du Baccalauréat en droit civil. Un diplôme de J.D. est un prérequis afin de passer le barreau de New York. Je recommande aussi fortement à ceux et celles qui souhaitent passer ce barreau de s'inscrire à un cours de barreau, ce qui augmente les chances de passer l'examen. Il existe plusieurs institutions qui offrent de tels cours, par exemple Barbri ou Themis, pour en nommer quelques-uns. Grâce à Barbri ainsi qu'aux cartes d'aide-mémoire Critical Pass, j'étais bien préparée pour l'examen du barreau qui s'est fait à livre fermé. Il est important de suivre le plan d'études prescrit par le cours et de se réserver le temps nécessaire pour bien étudier. Faites-moi confiance, ce n'est pas un examen qu'on veut subir deux fois !

Ceux qui graduent aux États-Unis se donnent environ deux mois d'études à temps plein avant de rédiger l'examen. Puisque je travaillais au secteur privé, je n'ai pris que six semaines mais j'ai dédié mes journées entières à l'étude en m'assurant aussi de m'entraîner physiquement et de bien manger. Pour ce faire, je suis retournée à Ottawa pour étudier afin d'éliminer les distractions qui m'entouraient à New York. Je vous recommande de prendre l'approche qui vous rend le plus à l'aise afin de dédier environ huit heures par jour à vos études du barreau. Afin d'obtenir un emploi à New York, je vous recommande aussi fortement de postuler pour un poste d'assistanat à la Revue générale de droit et/ou d'auxiliaire juridique auprès d'un(e) juge. Ces deux expériences sont extrêmement enrichissantes et ajoutent une valeur à votre curriculum que je ne saurais quantifier.

Je vous souhaite que le meilleur succès dans votre parcours !

DEVENIR MÉDIATEUR OU ARBITRE

Au Québec, afin de devenir médiateur ou arbitre, vous devrez compléter des formations supplémentaires et être accrédités. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites du Barreau du Québec https://www.barreau.qc.ca/fr/ressources-avocats/devenir-mediateur/ de l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada (IAMC – adric.ca/fr) et l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ - imaq.org/). Il s'agit d'organismes sans but lucratif qui fournissent une orientation en matière de développement et de promotion de service de résolution de différends. L'IAMC établit la norme en matière de pratiques exemplaires de PRD au Canada. L'Institut soutient la résolution de conflits par l'arbitrage, la médiation et d'autres formes de PRD, et offre à ses membres direction, soutien et valorisation. L'IMAQ, pour sa part, est le principal regroupement multidisciplinaire et centre d'accréditation de médiateurs et d'arbitres au Québec. Sa mission est axée sur la promotion et le développement de la justice participative telle que la médiation, l'arbitrage et les autres modes de PRD.

Pour être accrédité comme médiateur par l'IMAQ il faut :

1. a) Être membre en règle d'au moins un ordre professionnel prévu au Code des professions du Québec, d'une province canadienne ou d'un pays étranger reconnu par l'IMAQ depuis un minimum cinq (5) ans;
   b) N'avoir fait l'objet ni de poursuites disciplinaires, ni d'une limitation de son droit d'exercice susceptible d'avoir un impact sur sa pratique de la médiation;
   c) Déclarer tous les ordres professionnels prévus au Code des professions du Québec, au code des professions d'une autre province canadienne ou d'un pays étranger auxquels il appartient ou a appartenu dans le passé ainsi que le nombre d'années de ces appartenances

2. Avoir complété un programme de formation en médiation civile et commerciale reconnu par l'IMAQ, d'une durée d'au moins quarante (40) heures ou l'équivalent;

Sinon, il faut

a) Être détenteur d'un diplôme de 2e cycle (trente (30) crédits) en prévention et règlement des différends (PRD) émis par l'Université de Sherbrooke ou une université canadienne ou d'un pays étranger dont la formation est reconnue par l'IMAQ*;
b) Avoir réussi une activité clinique comportant un minimum de vingt-cinq (25) heures de pratique de médiation

ou

a) Travailler en tant que médiateur institutionnel depuis au moins une (1) année;
b) Avoir suivi un minimum de deux (2) formations pour les médiateurs institutionnels sur quatre (4)offertes par l'Université de Sherbrooke totalisant un minimum de trente (30) heures de formation

3. Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation civile ou criminelle susceptible d'avoir un impact sur la pratique de la médiation;

4. S'engager à se conformer au Code de déontologie et au Code d'éthique des médiateurs de l'IMAQ.

Vous aurez également le séminaire DRC 2500 lors de votre deuxième année d'étude qui portera en partie sur la médiation.

CONCLUSION

Comme vous voyez, les études s'arrêtent rarement après la licence. Si vous souhaitez poursuivre vos études en droit, de nombreuses options s'offrent à vous, que ce soit au niveau local, national ou international. Les études supérieures vous offrent la possibilité de vous spécialiser dans un domaine de pratique particulier, d'acquérir des compétences avancées en recherche et en rédaction, de vous familiariser avec un système juridique différent ou simplement de vous accorder un peu de temps pour vous introduire sur le marché du travail. Vous voudrez peut-être aussi opter pour un master en administration des affaires ou utiliser un diplôme d'études supérieures pour changer votre carrière. Quelle que soit votre motivation, assurez-vous de profiter de votre temps en tant qu'étudiant, puis préparez-vous à contribuer à la société en mettant à profit toutes les connaissances acquises.